

# CHARTRE RSE

## Air Cargo International

Décembre 2022



# SOMMAIRE

L'édito.....	P.3
NOS ENGAGEMENTS	
PILIER GOUVERNANCE .....	P.4
PILIER DROITS DE L'HOMME .....	P.5
PILIER RELATIONS & CONDITIONS DE TRAVAIL .....	P.6
PILIER ENVIRONNEMENT .....	P.7
PILIER ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES.....	P.8
PILIER RELATION CLIENT.....	P.9
PILIER COMMUNAUTÉ & DÉVELOPPEMENT LOCAL...P.10	
Nos coordonnées .....	P. 11

## 7 PILIERS

30 ENGAGEMENTS



# L'édito



Aujourd'hui ACI a su garder l'expérience et le Background du savoir-faire de son fondateur historique. La nouvelle équipe en place depuis 2019 a su allier les années d'expérience à la modernité dans un contexte concurrentiel et plein de contraintes qui sont tout autant de défis à relever.

Notre vision est de continuer notre développement pour le compte de nos clients à l'international avec notre réseau d'agents, et au niveau européen avec notre partenaire ASTRE, tout en veillant à ce que les femmes et les hommes ainsi que les écosystèmes soient au centre de nos réflexions.

Tous nos projets doivent tendre vers le Progrès. Afin que chacune de nos parties prenantes puissent évoluer dans un monde plus juste, inclusif et respectueux de ses ressources. Pour formaliser nos engagements liés à cette vision alliant croissance, responsabilité, pérennité économique et Responsabilité Sociétale et environnementale, ACI a établi cette charte qui se décline selon les 7 piliers de l'ISO 26 000. Être à l'écoute des réglementations nationales, européennes et internationales est un prérequis pour établir nos règles de conduite que nous appliquons dans toutes nos activités.

Je suis convaincue que cette vision et les valeurs que nous portons permettent à nos équipes et nos clients de construire une performance dans la durée pour un monde plus juste et accueillant pour les générations actuelles et à venir. Vous trouverez ci-dessous nos engagements pris depuis 2019 par la nouvelle direction qui m'entoure.

Le 30 décembre 2022  
Yamina AOUANA  
CEO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Y' and 'A' followed by a horizontal line.



## GOVERNANCE

La gouvernance de l'entreprise désigne le cadre de la prise des décisions stratégiques et l'intégration dans celles-ci des principes de la RSE et des exigences réglementaires.



## PILIER **GOVERNANCE** : NOS ENGAGEMENTS

- La gouvernance est organisée autour d'un conseil d'administration composée de ses actionnaires qui sont principalement des membres du réseau ASTRE.
- Un CODIR est animé autour de sujets stratégiques et commerciaux où sont représentés l'ensemble des salariés grâce aux chefs d'agences ;
- Formalisation de la démarche RSE dans l'entreprise. Cette démarche a été motivée par l'ensemble des actionnaires, eux-mêmes inscrits dans cette démarche à travers des certifications (LABEL LUCIE, Label Objectif CO2, ECOVADIS, ISO 14001, 9001...)
- Adhérents à de nombreuses organisations à enjeux sociétaux.



## DROITS DE L'HOMME

Les droits de l'Homme, et les libertés associées, sont ceux dont tout individu doit avoir accès du fait même de sa nature humaine. Ces droits sont précisés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.



## PILIER DROITS DE L'HOMME : NOS ENGAGEMENTS

- Promotion de l'égalité des chances pour tous :
  - Chaque collaborateur bénéficie d'un plan de formation selon ses besoins exprimés ;
  - Favoriser l'inclusion des personnes issues des territoires défavorisés et en particulier les jeunes ;
  - La parité femme-homme à tous les niveaux hiérarchiques ;
  - Mise en place et respect de la charte informatique pour la protection des données personnelles ;
  - Mise en place d'un dialogue social à travers un CSE.
  - Respect de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle...



## RELATIONS & CONDITIONS DE TRAVAIL

Les relations et conditions de travail désignent l'ensemble des pratiques et des politiques liées au travail réalisées au sein d'une entreprise y compris en cas de sous-traitance. Toute forme de travail est soumise à des règles et des droits exprimés dans la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi.

## PILIER RELATIONS & CONDITIONS DE TRAVAIL : NOS ENGAGEMENTS

- Respect et application du code du travail ;
- Développement des compétences de chaque collaborateurs en garantissant leur sécurité et celle des parties prenantes ;
- Veille au respect de la réglementation en termes de sûreté, régie par les certifications IATA (International Air Transport Association) et OEA (Opérateur Economique agréé) ;
- Accueil de stagiaires et d'alternants ;
- Partage de la valeur par la mise en place d'un accord d'intéressement entre les salariés et l'employeur basé sur les résultats d'exploitation de l'entreprise ;
- Respect du dialogue social ;
- Formation de deux Sauveteurs secouristes du travail...



## ENVIRONNEMENT

L'approche environnementale permet à l'entreprise d'identifier et gérer ses impacts sur l'environnement en termes de pollution, de gestion des déchets ou encore d'utilisation des ressources.



## PILIER **ENVIRONNEMENT** : NOS ENGAGEMENTS

- Prévention et réduction de l'impact environnemental :
  - Déménagement hors de la zone aéroportuaire pour un environnement plus agréable pour l'ensemble des collaborateurs (moins exposés au bruit, plus de verdure...);
  - Emménagement dans des locaux RT2012 en 2021 ;
  - Mise en place de panneaux photovoltaïques ;
  - Réduction des consommations d'énergie en supprimant les convecteurs électriques au bénéfice d'un système de climatisation réversible entretenu régulièrement ;
  - Tri et traitement des déchets par un prestataire certifié ISO 14001, ISO 9001 et OHSAS 18001...



## ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

L'éthique et la loyauté des pratiques permettent de garantir des principes d'intégrité, d'honnêteté entre l'entreprise et ses parties prenantes. Cela comprend les notions d'anti-corruption, d'engagement politique responsable, de concurrence loyale et de respect des droits de propriété.

## PILIER ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES : NOS ENGAGEMENTS

- Mise en place d'une charte et de conventions entre ACI et ses fournisseurs ;
- La reconnaissance en qualité d'Opérateur Économique Agréé (OEA) certifié par les douanes françaises pour la simplification douanière, la sécurité et sûreté, garantie la transparence et le principe de légalité ;
- Respect des droits de la propriété physique et intellectuelle ...





## RELATION CLIENT

L'entreprise a des devoirs envers ses clients pour ne pas porter atteinte à leurs droits et à leur santé et sécurité. Cela implique de la transparence et la communication aux clients de toutes les informations nécessaires pour un choix de services responsables.



## PILIER **RELATION CLIENT**: NOS ENGAGEMENTS

- Respect des pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats :
  - Toutes les ventes sont validées, répertoriées et formalisées par des écrits ;
  - Les clients sont informés de toutes les évolutions tarifaires que pourrait induire la prestation ;
  - Les cotations sont transmises en toute transparence sans vice caché ;
- Chaque client connaît son chargé d'affaire ACI en cas de besoin d'information complémentaire ou de suivi personnalisé de dossier ;
- ACI propose plusieurs solutions au besoin du client alliant économie et environnement en proposant systématiquement des solutions alternatives minimisant l'impact sur l'environnement en matière d'émissions de CO2.



## COMMUNAUTÉ & DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il s'agit de l'implication de l'entreprise pour  
contribuer au développement socio-économique  
du territoire sur lequel elle est implantée.



## PILIER COMMUNAUTÉ & DÉVELOPPEMENT LOCAL : NOS ENGAGEMENTS

- Implication auprès des communautés locales ;
- Création d'emplois et développement des compétences (Partenariats avec des écoles, accueil de stagiaires...)
- Création de richesses et de revenus pour la collectivité et les territoires (implication dans la création d'un restaurant d'entreprise, fournisseurs locaux...)

Contactez-nous pour tout besoin  
d'information complémentaire :  
[contact@aircargoint.com](mailto:contact@aircargoint.com)



AIR CARGO INTERNATIONAL – Bât. A21 Cellule7, 4 avenue du Valquiou  
BP 16247 CS 61028  
93 290 TREMBLAY-en-France –  
+33(0)1 41 84 32 82